



Bougival, jeudi 15 février 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/00955

Modifiant l'avis n° FR/2024/00126

Modifié par l'avis n° FR/2024/01782

Pris en application :

Travaux de tiers**SEINE AVAL****VILLENEUVE LA GARENNE - PK 31,000****Une interdiction de stationner (tous les usagers - dans les deux sens)**

- **à partir du 27/11/2023 à 00:00 au 30/03/2024 à 00:00 - avec pour périodicité : Permanent**
 - o **Seine à l'aval de Paris**
entre les pk 30,000 (Bras secondaire) et pk 32,000 (Bras secondaire) - En dehors du chenal

Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- **à partir du 27/11/2023 à 07:30 au 30/03/2024 à 23:59 - avec pour périodicité : Journalier**
 - o **Seine à l'aval de Paris**
entre les pk 30,000 (Bras secondaire) et pk 32,000 (Bras secondaire) - En dehors du chenal

Commentaire :

Les travaux de déploiement du poste d'attente temporaire de Villeneuve la Garenne, entre les PK 30,00 et PK 32,000, bras secondaire de la Seine, sur la commune de Villeneuve La Garenne, auront lieu jusqu'au 30 mars 2024, sur la commune de Villeneuve La Garenne.

Un atelier fluvial sera présent en dehors du chenal de navigation. Une veille VHF (canal 10) sera maintenue pendant les travaux.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés qu'il est interdit de stationner sur cette zone et sont invités à observer une extrême vigilance et éviter les remous.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

31/03/2024

Chef d'UTI

Signé

Vianney BOEUF